



## Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE



*Les participants portant le maillot de l'OMRH pour la dernière journée du séminaire*

**Quoi :** Séminaire d'élaboration du nouveau programme de mise en œuvre de la Réforme de l'Etat (2018 – 2023)

**Quand :** Mardi 10 au samedi 14 avril 2018

**Où :** Salle de conférence de l'Hôtel Royal Decameron

**Objectif :** Elaborer les axes stratégiques du nouveau programme de mise en œuvre de la réforme de l'Etat pour les cinq ans à venir 2018 – 2023

**Organisateur :** Office de management et des ressources humaines (OMRH)

**Partenaires :** la Présidence, la Primature, l'Office de Protection du citoyen (OPC), la Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAMAH), la Fédération des CASECs, la Fédération des ASECs, la Société Civile, l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), le Forum du secteur privé des affaires, l'Association des médias haïtiens, des représentants des secteurs religieux, des représentants de la Diaspora Haïtienne, des Partenaires Techniques et Financiers.

**Méthodologie de travail :** Brainstorming, travaux en atelier par thématique, restitution en plénière, discussion technique et intégration des commentaires, synthèse par un comité mis sur pied à cet effet.

## Contexte

Dans le cadre de la réforme de l'Etat et de son administration, le Coordonnateur général de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH), **Dr. Josué PIERRE-LOUIS**, sous l'impulsion du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Jovenel MOISE**, et sur instruction du Chef du gouvernement, **Dr Jack Guy LAFONTANT**, a lancé, du 10 au 14 avril 2018, les travaux d'élaboration d'un nouveau programme devant servir de référentiel aux différents chantiers de modernisation de l'Etat. Ce, en vue de définir les grandes orientations stratégiques, convenir du mécanisme de planification, de coordination, de coopération, de mise en œuvre et, de financement du futur programme.

## Objectifs principaux:

Ce processus d'élaboration, qui inclut toutes les forces vives de la nation, participe de la volonté des décideurs d'éviter le déficit de communication et d'appropriation en associant le maximum d'acteurs tant du secteur public, du secteur privé des affaires que de la société civile. Les membres du comité d'élaboration, nommés par arrêté du Premier ministre, ont pour principaux objectifs d'une part, d'élaborer les axes stratégiques du nouveau programme de réforme de l'Etat et, d'autre part, d'établir et de valider l'architecture du programme, Prendre connaissance des différents diagnostics existants (Bilan-Etats de lieux –Evaluation).

## Thématiques abordées

Au cours des ateliers de travail, les participants et participantes se sont inspirés du résumé des recommandations issues de l'évaluation finale du précédent programme-cadre ainsi qu'avec et des actes du Forum international sur la réforme de l'Etat récemment organisé pour améliorer l'adhésion citoyenne aux enjeux liés à l'action gouvernementale en matière de réforme. Les réflexions se sont faites autour des thématiques sous-indiquées :

- L'amélioration de la prestation de services publics ;
- Modernisation de l'Administration publique ;
- Renforcement de la bonne gouvernance locale et de la décentralisation ;
- Rénovation de la fonction publique ;
- La gouvernance électronique ;
- Renforcement de la coordination de l'action gouvernementale ;
- Gestion du changement (mentalité, dirigeants et citoyens).

## Résultats atteints

A l'issue de cette semaine de séminaire de travail, l'esquisse du plan quinquennal (2018 - 2023) de mise en œuvre du nouveau programme de réforme de l'Etat et un calendrier du plan de mise en œuvre proposé en ateliers à la fin des travaux sont élaborés.

## Prochaines étapes

- Avril – aout 2018 : Poursuite des travaux par le comité d'élaboration ;
- Aout 2018 : Soumission à l'exécutif du plan de mise en œuvre ;
- Octobre 2018 : Publication du document officiel ;
- Campagne de vulgarisation du plan de mise en œuvre ;
- Implémentation du plan de mise en œuvre de la réforme de l'Etat.

## Ont pris part à ce séminaire :

### **Pour le comité d'élaboration**

1. Dr Josué Pierre-Louis, Coordonnateur général de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH), Président ;
2. Rosny Desroches, Vice-président ;
3. Guichard Doré, Rapporteur ;
4. Robert Joseph, Rapporteur ;
5. Hérold Jean-François, Porte-parole ;
6. Eunide Innocent, Conseillère ;
7. Maxime D Charles, Conseiller ;
8. Edouard Paultre, Conseiller ;
9. Claude Jeudy, Conseiller.

### **Pour le Secrétariat exécutif adjoint au Comité d'élaboration :**

1. René Julien, membre ;
2. Alain Gilles, membre ;
3. Price Pady, membre ;
4. Jean Astrel Magloire, membre ;
5. Amary Joseph Noel, membre ;
6. Martine Deverson, membre ;
7. Odilien Charles, membre ;
8. Jude Edouard Pierre, membre ;
9. Yvener Foster Joseph, membre (représenté, au séminaire, par Marie Antoinette Duclair);
10. Wolf Junior Bontemps, membre ;
11. Roméro Latry, membre ;
12. Marie Carline D Mérésier, membre ;
13. Enold Joseph, membre ;
14. Louise Sanon, membre ;
15. Jude Cangé, membre ;
16. Euchèr-Luc Joseph, membre ;
17. Marie Antoinette Cayemite, membre ;
18. Elide Gina Tassy, membre ;
19. Julio Adam, membre ;
20. Naed Jasmin Désiré, membre ;
21. Kettly Julien, membre ;
22. Marco Mondésir, membre ;
23. Isnel Pierreval, membre.

### **Pour la présidence et la primature:**

1. Réнал Lubérice, Secrétaire général du conseil des ministres ;
2. Esther Fatal, Conseiller du Président ;
3. Hugues Joseph, Secrétaire général de la Primature ;
4. Joseph Guillaume, Directeur de cabinet du Premier ministre.

**Pour l'OMRH :** Les coordonnateurs et les cadres

**Pour les partenaires techniques et financiers :** USAID, BID, AFD, Ambassade du Canada

**Galerie photos:**



*Vue de la salle au cours de la journée du vendredi 13 avril*



*Vue du panel*



*Vue des ateliers de travail par thématique*



*Vue de quelques partenaires techniques et financiers*

**Port-au-Prince, le 15 avril 2018**

**Pour authentification : [communications@omrh.gov.ht](mailto:communications@omrh.gov.ht)**